

AVIS DE CONSULTATION DU PUBLIC

PRÉFECTURE DE LA LOIRE-ATLANTIQUE

Direction de la coordination des politiques publiques
et de l'appui territorial

COMMUNE DE CAMPBON

Par arrêté préfectoral n° 2024/ICPE/336 en date du 8 octobre 2024, une consultation du public est prévue à la mairie de Campbon, du 4 novembre au 4 décembre 2024 inclus, portant sur la demande présentée par la société FM FRANCE en vue d'obtenir l'autorisation d'exploiter une plateforme logistique à Campbon, 2 la Fondinais.

Quinze jours avant l'ouverture de la consultation, soit à partir du vendredi 18 octobre 2024, l'information du public est assurée par le présent avis qui sera également mis en ligne sur le site internet de la préfecture : www.loire-atlantique.gouv.fr, accompagné de la demande de l'exploitant.

Pendant la durée de la consultation, le public pourra prendre connaissance du dossier et formuler ses observations sur un registre de consultation ouvert à cet effet à la mairie de Campbon, aux jours et heures habituels d'ouverture.

Toute correspondance pourra être adressée, en mairie de Campbon, et à la préfecture par voie postale ou, le cas échéant, par voie électronique (pref-icpe@loire-atlantique.gouv.fr) avant la fin du délai de consultation du public.

La décision intervenant à l'issue de la procédure sera un arrêté préfectoral d'enregistrement délivré par le préfet éventuellement assorti de prescriptions particulières complémentaires aux prescriptions générales fixées par arrêté ministériel ou un arrêté préfectoral de refus.